

Règlement de participation

« Partage ta recette préférée avec Yuppi »

Préambule

Dans le cadre de l'action « Lecker mam Yuppi ëm d'Welt », Cactus invite ses clients et non-clients à partager leur plat préféré et la recette qui l'accompagne. Les contributions sont transmises au moyen d'un formulaire disponible sur cactus.lu. Le présent règlement définit les conditions de participation, les modalités d'utilisation éventuelle des recettes transmises ainsi que les règles applicables au traitement des données à caractère personnel.

Art. 1 – Organisateur et objet de l'action

La société Cactus S.A. (ci-après « Cactus » ou « l'Organisateur ») organise une action de participation intitulée « Partage ta recette préférée avec Yuppi », dans le cadre de la campagne « Lecker mam Yuppi ëm d'Welt ».

L'objectif de cette action est de permettre aux familles de transmettre à Cactus une recette de leur choix, accompagnée des informations demandées dans le formulaire en ligne. Cette action n'est pas un concours avec attribution automatique d'un prix et la transmission d'une recette n'emporte aucun droit à publication.

Art. 2 – Durée et modalités de participation

L'action se déroule du 14 septembre au 1er novembre 2026 inclus, sous réserve d'une éventuelle prolongation communiquée par Cactus sur cactus.lu.

La participation s'effectue exclusivement via le formulaire prévu à cet effet sur cactus.lu. La participation est gratuite et n'est soumise à aucune obligation d'achat.

Pour être prise en compte, la participation doit comporter les informations obligatoires indiquées dans le formulaire, notamment le nom, le prénom, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone et la recette transmise. Le numéro de carte client Cactus, lorsqu'il est proposé dans le formulaire, reste facultatif sauf indication contraire clairement signalée.

Art. 3 – Participation des mineurs et représentant légal

L'action étant notamment destinée aux familles et aux enfants, une recette peut être proposée à l'initiative d'un enfant. Toutefois, lorsqu'un enfant est mineur, le formulaire doit obligatoirement être rempli et soumis par son représentant légal.

Le représentant légal renseigne ses propres coordonnées, confirme être habilité à agir pour le mineur concerné et assume la responsabilité de la transmission de la recette et des informations associées.

Cactus peut demander toute information raisonnablement nécessaire afin de vérifier la qualité de représentant légal lorsque cela s'avère nécessaire.

Art. 4 – Contenu de la recette transmise

La recette doit être décrite de manière suffisamment claire pour permettre sa compréhension. Le participant est invité à transmettre une recette dont il est l'auteur ou qu'il est légitimement autorisé à partager.

La contribution ne doit pas contenir de contenu illicite, injurieux, discriminatoire, diffamatoire, violent, obscène, publicitaire, portant atteinte aux droits de tiers ou sans rapport avec l'objet de l'action.

Le participant s'engage à ne pas inclure dans le texte de la recette des données personnelles inutiles concernant des tiers, notamment l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail ou toute autre information permettant d'identifier directement une personne.

Art. 5 – Sélection, modération et absence de garantie de publication

Cactus se réserve le droit de consulter, modérer et sélectionner librement les recettes reçues en fonction notamment de leur pertinence, de leur clarté, de leur faisabilité, de leur originalité éditoriale et de leur adéquation avec l'univers de la campagne.

Cactus peut écarter toute contribution incomplète, manifestement erronée, inappropriée ou contraire au présent règlement. Aucune justification individuelle n'est due en cas de non-sélection.

La transmission d'une recette ne garantit ni sa sélection, ni sa publication, ni son utilisation dans un support de communication de Cactus.

Art. 6 – Accord préalable à toute publication

Toute publication d'une recette par Cactus est soumise à l'accord préalable et explicite de la personne ayant transmis cette recette.

Lorsque la recette a été proposée au nom d'un enfant mineur, cet accord doit être donné par le représentant légal ayant soumis le formulaire.

Avant toute publication, Cactus pourra contacter le participant afin de confirmer son accord et, le cas échéant, de préciser les supports, la forme de présentation, les adaptations éditoriales raisonnables et la durée d'utilisation envisagée.

À défaut d'accord préalable et explicite, la recette ne sera pas publiée.

Art. 7 – Droits sur la recette et autorisation d'utilisation

Le participant reste titulaire des droits qu'il détient sur sa contribution. La simple transmission de la recette autorise uniquement Cactus à la recevoir, la consulter et l'évaluer dans le cadre de l'action.

Si une recette est retenue pour publication, l'utilisation éditoriale ou promotionnelle de la recette ne pourra intervenir qu'après obtention de l'accord préalable et explicite visé à l'article 6. Cet accord pourra notamment prévoir la reproduction, la mise en page, la traduction, l'adaptation rédactionnelle, l'illustration et la diffusion de la recette sur les supports convenus.

Cactus veillera à ce que les adaptations éventuelles ne dénaturent pas de manière substantielle la recette transmise.

Art. 8 – Données à caractère personnel collectées

Dans le cadre du formulaire, Cactus peut collecter les données nécessaires à la gestion de la participation, notamment le nom, le prénom, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, le contenu de la recette et, lorsqu'il est renseigné, le numéro de carte client Cactus.

Les données nécessaires à la gestion de la participation sont traitées afin de recevoir et gérer la contribution, contacter le participant, vérifier les conditions de participation, obtenir le cas échéant l'accord préalable à une publication et assurer le suivi administratif de l'action.

Lorsque la participation concerne un mineur, Cactus traite les coordonnées du représentant légal ayant rempli le formulaire. Il convient d'éviter d'insérer dans la recette elle-même des données permettant d'identifier le mineur, sauf nécessité clairement justifiée et avec l'accord du représentant légal.

Art. 9 – Finalités distinctes et consentements facultatifs

Le formulaire peut proposer séparément l'inscription à la newsletter Cactus ainsi qu'une autorisation relative à la personnalisation des offres et contenus à partir de l'historique d'achats et des informations associées au compte de fidélité.

Ces choix sont distincts de la transmission d'une recette. Lorsqu'ils sont facultatifs, le refus de consentir à ces traitements n'empêche pas la participation à l'action.

Les données utilisées pour l'envoi de communications commerciales ou pour la personnalisation sont traitées conformément aux choix exprimés par l'utilisateur et aux informations de protection des données applicables à ces services.

Art. 10 – Destinataires et confidentialité

Les données sont accessibles aux services de Cactus qui en ont besoin pour organiser et gérer l'action ainsi qu'aux prestataires intervenant pour le compte de Cactus lorsque leur intervention est nécessaire, dans la limite de leurs missions et sous réserve des obligations de confidentialité et de protection des données applicables.

Cactus ne communique pas les données à des tiers pour des finalités incompatibles avec celles décrites dans le présent règlement, sauf obligation légale ou accord spécifique de la personne concernée.

Art. 11 – Durée de conservation

Les données liées à la participation sont conservées pendant la durée nécessaire à l'organisation de l'action, à la gestion des contributions et, le cas échéant, à la gestion d'une publication autorisée, puis pendant la durée nécessaire au respect des obligations légales et à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Les données traitées au titre de la newsletter ou de la personnalisation suivent les durées de conservation applicables à ces services et aux choix exprimés par l'utilisateur.

Art. 12 – Droits des personnes concernées

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, les personnes concernées disposent, selon les conditions prévues par la réglementation, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition ainsi que, lorsque applicable, d'un droit à la portabilité des données et d'un droit de retirer leur consentement à tout moment.

Ces droits peuvent être exercés en contactant Cactus à l'adresse e-mail suivante : service.clients@cactus.lu.

Le retrait d'un consentement ne remet pas en cause la licéité des traitements effectués avant ce retrait.

Art. 13 – Sécurité et fonctionnement du formulaire

Cactus met en œuvre des mesures raisonnables afin de protéger les données et le bon fonctionnement du formulaire. Des mesures techniques de sécurité, telles qu'un dispositif de vérification automatisée, peuvent être utilisées afin de limiter les envois abusifs ou automatisés. Cactus ne saurait être tenu responsable d'une impossibilité temporaire de participer résultant d'une panne, d'une interruption du réseau, d'un incident technique ou d'un événement extérieur raisonnablement indépendant de sa volonté.

Art. 14 – Exactitude des informations et responsabilité

Le participant, ou le représentant légal lorsqu'il agit pour un mineur, garantit l'exactitude des informations communiquées et s'engage à respecter le présent règlement. Il garantit également disposer des droits et autorisations nécessaires pour transmettre la recette et, le cas échéant, les éléments qui l'accompagnent.

Cactus se réserve le droit d'écarter une participation en cas de fraude, de tentative de fraude, d'usurpation d'identité, de fausse déclaration ou de violation manifeste du présent règlement.

Art. 15 – Modification, suspension ou arrêt de l'action

Cactus se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou mettre fin à l'action en cas de nécessité, de force majeure, de contrainte technique ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté rendant impossible ou excessivement difficile la poursuite de l'action dans les conditions initialement prévues.

Toute modification substantielle pourra être portée à la connaissance du public sur cactus.lu.

Art. 16 – Acceptation du règlement

La soumission du formulaire implique l'acceptation du présent règlement par la personne qui l'envoie. Lorsque la recette est proposée au nom d'un enfant mineur, cette acceptation est donnée exclusivement par son représentant légal.

Le présent règlement est accessible sur cactus.lu pendant la durée de l'action, Du 14 septembre au 1^{er} novembre 2026.

Résumé – points essentiels

Qui remplit le formulaire ?	Un adulte. Pour toute recette proposée au nom d'un mineur, le formulaire est rempli et soumis par son représentant légal.
Publication de la recette	Jamais automatiquement : toute publication nécessite l'accord préalable et explicite de la personne ayant transmis la recette.
Données principales	Nom, prénom, e-mail, téléphone, recette et, si renseigné, numéro de carte client Cactus.
Newsletter / personnalisation	Choix distincts de la participation lorsque ces cases sont facultatives.
Exercice des droits	service.clients@cactus.lu